

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 06 Novembre 2018

Président M. MALLET

Présents : MM. GIROUD-GARAMPON, MONTMAYEUR, BERT

RECIDIVE CLUBS

Les clubs ont reçu l'information sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV 411 de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

BONUS-MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 412 sur le site du District de l'Isère Football

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes *dès lors que toutes les personnes désignées* auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes non reçues

Agnin; AJA Villeneuve; Artas Chantonay; Ascol; Batie Montgascon; Belledonne Grésivaudan; Bizannes; Bouchage; Bourbre; Bourg d'Oisans; Cessieu; Creys Morestel; Cheyssieu; Claix; Crolles; CVL38; Echirolles; Eybens; Faramans; FC2A; Flachères; Formafoot; Froges; Grenoble Dauphiné; Isle d'Abeau; la Tour Saint Clair; Les Avenièrès; Liers; Nivolas; Noyarey; OND; Poisat; Pontcharra; Quatre Montagnes; Ruy Montceau; Saint Antoine; Saint Cassien; Saint Maurice l'Exil; Serezin de la Tour; Susville; Thodure; Turcs Grenoble; Turcs Verpillère; UOP; USVO Grenoble; Vallée Bleue; Vallée de l'Hein; Virieu; Vourey

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.